

Nouvelles modalités d'inscription

(14/06/2017)

A partir du **14 juin 2017**, les inscriptions aux formations proposées par Médiad'Oc se feront en ligne via la plateforme

SYGEFOR - CRFCB

A compter de cette date, les formulaires papier ne seront plus acceptés. L'activité de formation de Médiad'Oc reste accessible sur son [site web](#)

Les inscriptions se dérouleront ainsi

1. Création d'un compte personnel dans Sygefor-CRFCB. Attention : le compte Sygefor-Urfist n'est pas opérationnel sur cette plateforme

2. Inscription en ligne pour toutes les formations proposées

➤ **Inscriptions prises en charge par l'employeur**

Le postulant recevra un mail indiquant que la demande de formation a bien été prise en compte, mais qu'elle ne pourra être traitée qu'à réception du **bulletin d'autorisation hiérarchique** (pièce jointe au mail) dûment complété et validé dans le circuit habituel des établissements, à nous retourner scanné par mail

Établissements hors convention annuelle et autres organismes de prise en charge : un formulaire de renseignements administratifs et comptables sera envoyé. A renseigner et à retourner par mail, accompagné d'un **bon de commande**. Plus de renseignements sur le [site Médiad'Oc](#)

➤ **Inscriptions individuelles**

Les formalités de règlement seront précisées par Médiad'Oc (mail ou téléphone)

Dans tous les cas, renseigner et retourner le **formulaire de motivation en ligne**, qui sera proposé sur le site

3. Envoi par mail de la confirmation d'inscription (acceptée, liste d'attente, refusée...). Référent en copie
4. Envoi par mail de la convocation. Référent en copie
5. Envoi par mail de l'attestation de présence au stage. Référent en copie. Cette attestation sera également disponible à tout moment dans l'espace personnel du stagiaire.

Nous restons à votre disposition pour tout accompagnement dans cette nouvelle procédure

L'équipe de Médiad'Oc